

Compte rendu du Comité Technique local en audio-conférence jeudi 4 juin 2020

En complément de la liminaire :

Après le vol des RTT, voilà venu le scandale des primes de 330 € ou 1000 € qui vont être distribuées à 30% des agents. Nous rappelons qu'aucun agent n'a choisi sa position que ce soit en présentiel, en télétravail, ou en Asa au cours de cette pandémie. Pour une véritable reconnaissance des efforts consentis et/ou subis, c'est une augmentation du point d'indice que TOUS les agents demandent (point bloqué depuis 2010).

Nous avons rappelé que les organisations syndicales ont demandé le report de la campagne IR, ce qui a été refusé. Ces derniers jours, on a vu de nombreux contribuables trouver porte close et ils n'ont pu bénéficier de la compétence des agents des SiP et de l'égalité du citoyen devant l'impôt.

Enfin, nouveau scandale des masques. En effet, face à l'absence de stock de masques, de nombreuses PME se sont lancées dans la fabrication de masques en tissu. Alors qu'elles ont des stocks, nous venons d'apprendre que l'Etat français a commandé des millions de masques à des entreprises du Vietnam.....le monde d'après ressemble bien au monde d'avant !

Info vol des RTT : si des congés annuels ont été pris entre le 16 mars et le 16 avril, le chef de service a été informé de les transformer en RTT pour qu'ils rentrent dans les jours volés.

La vision Sirius ne reflétant pas la situation exacte de la position des agents, nous avons demandé que les agents aient une trace écrite du détail du mode de calcul. Votre chef de service doit vous expliquer comment les jours ponctionnés vous sont calculés.

Réponse de la DDFiP : Sirius va être mis à jour de la situation exacte. Les agents qui ont un doute sur le calcul du vol, doivent se rapprocher de leur chef de service pour en demander le détail.

Mouvement B : Tagerfip 166 : pas de gel en Ardèche

1/ Plan de reprise d'activité en 07

La semaine dernière :

Plus d'agent en quatorzaine ou en arrêt lié au Covid

Présentiel 47% Télétravail 15% Asa 19%

Un peu en dessous des chiffres nationaux en ce qui concerne le présentiel

Portables :

Les nouveaux portables vont être déployés en priorité aux agents dits « vulnérables » en Asa et ceux qui vivent avec des personnes dites « fragiles ».

Stocks :

Masques : 800 tissus distribués 3600 FFP1 en stock / Commandes de 5000 FFP1 et 1000 tissus supplémentaires validées

Visières : 50 : rappel de l'info de l'ISST : une visière ne vient qu'en complément du masque et n'assure pas à elle seule une protection s'il n'y a pas de distanciation sociale (inspecteur santé et sécurité du travail)

Gel, lingettes : stocks constitués

Des distributeurs de gel hydroalcoolique sur pied et fonctionnant avec une pédale vont être livrés sur les principaux sites pour l'entrée du personnel et du public

Plexiglas (130) : livraison en principe la semaine prochaine

Un constat : peu d'agents portent le masque qui, pourtant, est le matériel essentiel pour se protéger mais aussi protéger les autres.

Le DDFiP a fait une recommandation mais ne peut l'imposer. Il le rend obligatoire pour l'accueil du public.

Pourtant le haut Conseil de la Santé Publique préconise que le masque doit être porté **PAR TOUS et PARTOUT** en plus des mesures de distanciation sociale et de l'hygiène des mains !

Bien que le directeur ne puisse pas en imposer l'usage, Solidaires Finances Publiques vous recommande de porter un masque non seulement pour vous protéger mais aussi pour protéger vos collègues de travail !

DDFiP : la distanciation physique de plus d'un mètre est ce qui s'impose

Concernant les risques de propagation plus importante suite à l'utilisation de la climatisation ou des ventilateurs (virus propagé à plus d'un mètre), le DDFiP va relancer l'ISST (inspecteur sécurité santé au travail).

Dans les documents de travail, les préconisations sont de mettre un seul agent sur une marguerite de 2 ou 2 agents sur une de 4. Ce n'est pas ce qui se pratique de partout, notamment à Aubenas.

Il faut que l'administration adapte les espaces de travail en fonction des agents en présentiel et maintienne les agents en télétravail si cette préconisation n'est pas possible.

Pour le retour en présentiel d'un jour des télétravailleurs, les chefs de service doivent tenir compte du nombre d'agents effectivement présents afin d'éviter un nombre trop important d'agents présents le même jour.

Il a été demandé de mettre **à proximité immédiate** du matériel collectif (mopieurs...) du gel hydroalcoolique et des lingettes pour les nettoyer régulièrement.

DDFiP : Nous sommes dans un processus de reprise du travail => télétravail maintenu et le cas échéant, si possible un jour ou deux en présentiel.

Cela ne concerne pas les agents dits vulnérables qui restent à 100% en télétravail.

Rappel : reprise en présentiel des agents dits vulnérables => avis du médecin traitant transmis au médecin de prévention (MP) qui contactera l'agent avant la reprise (feu vert obligatoire du MP + attestation de l'agent précisant qu'il souhaite reprendre le travail en présentiel) (accompagnement de l'agent par le MP : possibilité de recommandations : bureau seul, masque)

Fin des rotations (présentiel 1 jour sur 2 et Asa un jour sur 2) depuis le mardi 2 juin => présentiel à 100% .

Pour les agents qui ont des enfants qui ne peuvent être accueillis à l'école, il faut qu'une attestation de l'école soit fournie pour qu'ils soient mis en Asa.

Agents en télétravail mais qui ont des enfants non accueillis à l'école => Asa ? Télétravail ?
Si les enfants vont à l'école, l'agent sera soit en présentiel soit en télétravail.

Pour les enfants qui ne peuvent être accueillis en garderie, cantine.... le DDFiP parle de facilités horaires et non de compensation.

Nous avons encore alerté le DDFiP sur cette situation injuste et demandé une compensation horaire, d'autant plus que cela ne concerne pas beaucoup d'agents ...

DDFiP : le télétravail pourrait être une solution. PENSER A SE FAIRE connaître

2/ Divers

Campagne IR : accueil sur RDV téléphonique : tous les jours pour les 15 derniers jours.

Accueil physique sur RDV : uniquement pour les cas qui ne peuvent être traités par contact téléphonique.

Le DDFiP a informé les chefs de service de mettre à disposition des contribuables des masques.

Les conséquences du Covid (arrêt du contrôle fiscal, fermeture de l'accueil) ont « masqué » en partie les difficultés de certains Sip (Privas et Tournon) puisque notamment la messagerie e-contacts a été traitée par les services de contrôle mais pour autant, les problèmes persistent (sous-effectif, retard...).

Contrôle fiscal : la note sur le contrôle fiscal va sortir la semaine prochaine pour le PCE, le PCR...

Congés d'été : un "chamboulement complet" du plan de congés d'été n'est pas envisagé, même s'il peut y avoir des aménagements en concertation entre agents et chef de service.

Colonies Epaf : Sur les colonies d'été, l'EPAF devrait communiquer la semaine prochaine.

Mutations locales : affectation des Ald (C externe affectés au 15/06/2018 pour 3 ans) sur le poste vacant qu'ils occupent : incidence sur le mouvement national 2021?

La DDFiP confirme que l'affectation sur le poste vacant n'est qu'une régularisation et que cela n'empêcherait pas l'agent de participer au mouvement national pour le 01/09/2021.

La réponse écrite nous sera envoyée.

NRP : pas d'information sur le nouveau réseau de proximité (NRP).

Pas de reprise des travaux....avant le comité technique de réseau du 18 juin prochain, le ciel s'assombrit !